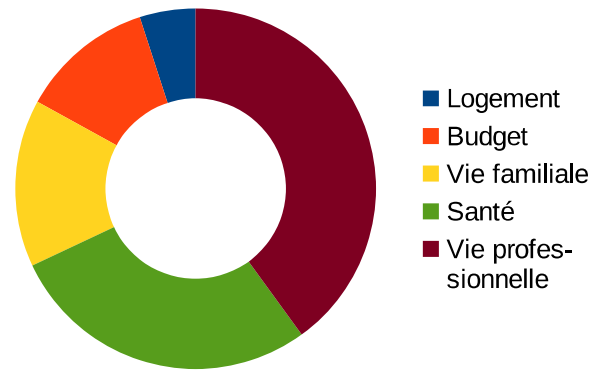


Rapport d'activité de 2022 du Service Social

Personnes faisant appel au soutien l'assistante sociale

Actifs	90	Femmes	65
Retraités	2	Hommes	27
A	14 %	DDFIP	83 %
B	35 %	Douanes	5 %
C	39 %	Services centraux	2 %
Contractuels	12 %		

Répartition du temps de travail de l'AS



Notre Assistante sociale a dû faire face à la rédaction de 4 fiches de signalement collectives des agents du département.

Au niveau de la santé, elle a entre autres distribué des bons chez des psychologues conventionnés : 17 consultations en 2022 + 15 financées par la Formation Spécialisée.

Notre Assistante sociale souhaite maintenir la permanence à Valserhône (1/mois) : validation CDAS.
Notre Assistante sociale anime également une formation « budget personnel » à l'ENFIP pour les agents PACTE.

Pré-Bilan de l'AS pour 2023



La réforme de l'Action Sociale de notre ministère est entrée en vigueur en 2023, ce qui impacte l'organisation régionalisée de l'Action Sociale. Dorénavant une Responsable Régionale répartit les tâches auprès de la douzaine de délégués.

Notre délégué est spécialisé dans **le logement**. Cela est justifié par le fait que notre département est attenant à la Suisse et que cela engendre des complications. Il sera également un renfort du Rhône, uniquement pour la gestion administrative des logements (120 dans le Rhône et une vingtaine dans l'Ain).

Il demeure notre **délégué de proximité**, notre interlocuteur privilégié pour tous les sujets mais n'en assure plus la gestion (commande et compta).

Il a pour projet de solliciter l'ALPAF pour étoffer le parc de logements meublés aindinois pour faire face aux semi-urgences.

Bilan des sorties 2023

Beaucoup d'inscrits et beaucoup de participants à la **Fête du Lac** d'Annecy : satisfaction collective. Des pénalités ont été accordées du fait du non-respect du marché public : retour de 1500€.

1500€ ont également été récupérés des chèques cadeaux 2021.

Ces 3000€ récupérés ont permis de financer les sorties **Escape Game** à Villefranche, Mâcon, Bourg et Valserhône. Action à succès puisque 95 personnes vont pouvoir en bénéficier !



Repas des retraités : 2 ans de suite à la Praille à Hauteville, le délégué prévoit de changer en 2024 (La Tranclière ou la Grange du Pin sont évoqués)

La totalité du budget départemental 2023 a été consommée.

Toutefois, la hausse du prix de la location de la salle des fêtes pour l'arbre de Noël n'avait pas été anticipée (antérieurement l'option cuisine était offerte). Une solution a été trouvée : utilisation des crédits non consommés par un autre département.

MERCI à la Haute Savoie !



RIA : réunion

prévue le 05/12. Des travaux ont été effectués mais suite aux dernières intempéries, de nouvelles infiltrations ont été détectées. Toutefois, le cahier des charges est terminé et des prestataires seraient intéressés.

Nous sommes ravis d'apprendre que la Préfecture montre une réelle implication quant à l'avancée de la situation. En revanche, la réouverture annoncée pour avril 2024 semble compromise. Pour toute demande de remboursement de cartes, nous vous invitons à déposer la carte dans la boîte aux lettres du RIA, le traitement sera réalisé par la Présidente de l'association.



2024 – Idée évoquée

- Formation « gestes de premiers secours » pour les retraités ? En effet, les agents sont formés tout au long de leur carrière mais la Formation Spécialisée ne peut juridiquement financer ce type de formation qu'aux actifs. Le délégué va mettre en place un sondage auprès des retraités pour estimer le nombre de personnes intéressées. L'Action Sociale pourrait participer financièrement à ces séances de formation (démarche en cours).
- Une conférence sur le cyber-harcèlement est envisagée.
- Plusieurs idées gratuites ont été proposées : ramassage de déchets, ou cueillette de champignons



Le délégué établit plusieurs devis (Parc des Combes, Safari de Peaugres, visite du CERN, Château de Guédelon...) et nous les transmet par mail afin que nous puissions faire un choix au **prochain CDAS prévu début mars**.

Nous vous invitons à consulter les sites de l'Action Sociale ministérielle

<https://actionsociale.finances.gouv.fr/sites/actionsociale/accueil.html>

Et l'Action Sociale interministérielle

<https://www.srias-auvergnerhonealpes.fr/>

De nouveaux droits sont accessibles, notamment les chèques CESU étendus au 6 -14 ans

Bonne fin d'année de la part de l'équipe

FO-DDFIP01 - fo.ddfip01@dgfip.finances.gouv.fr